

Bonsoir à toutes et à tous.

Voici un résumé de la situation actuelle:

Entretien entre Maître DUPOUY et les service fiscaux d'AGEN le mercredi 09 juin:

Il apparaît que l'incompréhension est dissipée,

Un mail est parti d'Agen à Paris Bercy pour faire valider le type de contrat temporaire de gestion, pouvant avoir lieu sur notre résidence

Sachant qu'en plus, un projet de loi est en cours dicit Bercy.

Quand auront-nous la réponse ?

Si cela traîne trop, nous déciderons seuls !!

La levée de la saisie des meubles:

C'est fait, et Maître DUPOUY a demandé une contrepartie à CORIM en valorisant plus le nouveau contrat ou en récupérant cet argent en totalité ou en partie selon les informations pouvant transiter entre notre avocat et maitre GUERS de CORIM.

Expert Comptable:

Nous devons lister un certain nombre de tâches à réaliser pour qu'il établisse un devis.

Syndic:

Son exercice démarre au 30.06.2010.

Un prochaine assemblée générale doit être organisée pour valider les budgets fin juillet 2010.

Vous serez informés par courrier 3 semaines avant.

M. THERIN a déjà effectué une visite sur le site et a constaté un risque de fuite important du à l'encombrement des gouttières.

Un nettoyage des toitures et gouttières est à prévoir pour un montant de 3828€

Assurance propriétaire non occupant:

CORIM en étudie une actuellement et va nous la proposer prochainement.

Je vous envoie les informations dès qu'elles me parviennent.

Ne vous inquiétez pas si elles sont moins nombreuses.

Nous entrons dans une période calme pour cause de vacances.

Des actions sont en cours mais l'administration est lente.

Vous serez immédiatement informés dès qu'une nouvelle importante nous parviendra.

Cordialement.